

Nous disions dans notre première chronique : "Pendant son séjour à Rome, Mgr. l'Archevêque, de concert avec tous les évêques de la province ecclésiastique de Québec, s'occupera sérieusement, croyons-nous, d'un événement d'un haut intérêt pour le Canada..... de la canonisation de la mère Marie de l'Incarnation....." Voici ce qu'écrivit de Rome, à ce sujet, notre premier supérieur ecclésiastique : "Il serait grandement à désirer, que tous les écrits de la vénérée mère Marie de l'Incarnation, reconnus pour être si excellents, fussent publiés, surtout à présent, que l'on s'occupe de sa canonisation et que nous avons l'espoir de la voir rangée parmi les saints que l'Eglise propose à notre vénération et à notre imitation. Ce serait rendre un grand service à la piété des fidèles et surtout aux communautés religieuses de notre Canada, qui se feront toujours un devoir d'honorer la vénérable Marie de l'Incarnation....."

Nous apprenons aussi par une lettre de Mgr. l'Archevêque, du 27 novembre, que les sceaux du procès-verbal de l'enquête faite à Québec, sur la réputation de sainteté de la mère de l'Incarnation, avaient été levés. Ce qui va à dire que cette cause est entrée en cour de Rome.

Les écrits dont il est parlé plus haut et qui ont été publiés à Paris, en 1684, par le fils même de cette sainte femme, le R. P. Claude Martin, ont reçu les témoignages les plus flatteurs d'hommes éminents par leur science et leur sainteté. Nous en citerons quelques-uns que nous empruntons au *Courrier du Canada* :

M. Emery, supérieur du séminaire de St. Sulpice, à Paris, cet homme d'une science et d'une piété consommées, écrivait à Mgr. Plessis, évêque de Québec, en 1806 : "La mère de l'Incarnation est une sainte que je vénère bien sincèrement, et que je mets dans mon estime, à côté de Sainte Thérèse. Dans ma dernière retraite, sa vie, ses lettres et ses méditations ont